



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE TROYES, 4 BOULEVARD GAMBETTA 10000 TROYES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500,00 €.

Monsieur DE KEUKELEIRE Kévin, représentant de la société 2K INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 28 RUE HENRI LEMASSON 10150 PONT STE MARIE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur DE KEUKELEIRE Kévin	150	1 500,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

M PUCELLE Matthieu
Chargé d'Affaires Professionnels

Crédit Mutuel
Troyes
4 boulevard Gambetta
10000 TROYES
Tél. 03 25 81 96 74
RCS TROYES D 780 344 289